

LES MÉTIERS EN 2010 :

reprise des créations d'emploi et évolution contrastée des tensions selon les métiers

Après un fort recul en 2008 et 2009, l'emploi total a augmenté en 2010 de 185 000 postes en France métropolitaine. Ainsi, fin 2010, la moitié des emplois perdus pendant la crise ont été retrouvés. Les principaux contributeurs aux créations d'emploi ont été le secteur tertiaire principalement marchand et l'intérim. La reprise de l'emploi intérimaire a été particulièrement forte pour les métiers industriels.

Selon les domaines professionnels, les tensions sur le marché du travail se sont plus ou moins redressées conduisant à des situations assez contrastées fin 2010. Les tensions des métiers du tertiaire ont été globalement moins affectées par la crise, et ont connu un rebond modéré plutôt tiré par celui des métiers les moins qualifiés. Les métiers du commerce échappent à cette tendance et se caractérisent par une forte croissance de tensions mais avec des situations diverses selon les métiers (Focus 1).

Quant aux métiers de l'industrie, lourdement impactés par la crise, ils ont enregistré un rebond important des tensions en 2010.

À l'inverse, le sursaut a été plutôt modeste pour les domaines professionnels dans lesquels exercent surtout des cadres : informatique (Focus 2), études et recherche, cadres de l'industrie. De même la reprise des tensions dans les métiers du BTP et de l'agriculture a été faible.

Au regard de l'ampleur exceptionnelle du recul de l'activité économique, les conséquences de la crise de 2008-2009 sur le marché du travail ont été relativement contenues dans une majorité de pays de l'OCDE. En France, outre un recul du produit intérieur brut (PIB) moindre que dans la plupart des autres pays industrialisés, le repli du nombre d'heures travaillées a été moins marqué que celui du PIB (respectivement -1,8 % et -3,9 % entre le point haut et le point bas du cycle). L'ajustement du volume d'heures travaillées a par ailleurs conduit à un ajustement un peu plus modéré des effectifs. Le taux d'activité total des personnes de 15 à 64 ans est resté globalement stable (70,5 % en 2009 et en 2010 après 70 % en 2007 et 2008). La participation au marché du travail des jeunes a été peu impactée par la crise et celle des seniors a même nettement progressé.

Fin 2010, le chômage demeure cependant à un niveau supérieur à celui d'avant crise dans les pays de l'OCDE : 9,3 % en France métropolitaine (contre 7,2 % au premier trimestre 2008) ; 8,5 % pour la zone OCDE (contre 5,7 % au premier trimestre 2008). Dans ce contexte, l'augmentation du chômage de longue durée suggère de surcroît un risque de persistance du chômage pour de nombreux

Tableau 1 • Évolution de l'emploi par secteur d'activité

	Niveau au 31/12				Glissement annuel		
	2007	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Emploi salarié marchand	16 628	16 425	16 082	16 201	-203	-343	119
Agriculture, sylviculture et pêche.....	236	222	219	209	-14	-2	-10
Emploi salarié marchand non agricole	16 392	16 204	15 863	15 992	-188	-341	129
Industrie.....	3 603	3 525	3 351	3 288	-78	-174	-62
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution.....	361	359	366	368	-2	7	2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.....	564	556	548	548	-8	-8	0
Cokéfaction et raffinage.....	13	12	12	11	0	-1	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	516	505	474	458	-11	-32	-15
Fabrication de matériels de transport.....	407	397	374	362	-11	-23	-12
Fabrication d'autres produits industriels.....	1 742	1 695	1 578	1 541	-47	-118	-36
Construction.....	1 492	1 502	1 455	1 442	10	-46	-13
Tertiaire marchand hors intérim.....	10 651	10 667	10 565	10 674	15	-102	109
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	3 054	3 036	2 992	2 997	-18	-44	6
Transports et entreposage.....	1 365	1 363	1 330	1 326	-2	-33	-5
Hébergement et restauration.....	934	928	931	945	-6	3	14
Information et communication.....	688	697	683	699	9	-14	16
Activités financières et d'assurance.....	834	830	835	847	-4	5	12
Activités immobilières.....	246	237	228	233	-9	-9	5
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (hors intérim).....	2 256	2 291	2 272	2 298	35	-19	26
Autres activités de services (hors activités extra-territoriales).....	1 273	1 283	1 294	1 329	10	11	34
Intérim.....	646	511	492	588	-135	-19	96
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (hors emploi public).....	1 789	1 823	1 871	1 918	34	49	46
Ensemble des secteurs concurrentiels (salariés hors agriculture, emploi public des secteurs non marchands et activités extraterritoriales).....	18 181	18 027	17 734	17 909	-155	-293	175
Emploi salarié non marchand.....	7 419	7 457	7 545	7 592	38	88	47
Emploi non salarié.....	2 355	2 371	2 391	2 410	16	20	20
Emploi total.....	26 403	26 253	26 017	26 203	-149	-236	185

Remarque : pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut légèrement différer du total affiché.

Champ : France métropolitaine.

Source : estimations d'emploi pour 2007, 2008 et 2009 ; en 2010, estimations pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture et prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non salariés et le secteur public, Insee.

pays. Si les taux d'entrée au chômage ont retrouvé les niveaux d'avant crise dans une majorité de pays, les taux de sortie ont, selon les cas, fortement baissé dans les pays qui bénéficiaient d'un marché du travail relativement dynamique avant la crise, ou se sont maintenus dans les pays qui, comme la France, enregistraient des rotations de main-d'œuvre plus faibles sur le marché du travail [1].

Reprise des créations d'emploi en 2010...

Après un fort recul en 2008 et 2009 (respectivement -149 000 et -236 000 postes), l'année 2010 s'est caractérisée en France métropolitaine par le retour des créations d'emploi (+185 000 postes selon les estimations de l'Insee) (tableau 1). Celles-ci ont été notamment conséquentes aux deuxième et quatrième trimestres 2010 (respectivement +56 000 et +54 000 postes) et se sont poursuivies aux premier et deuxième trimestres 2011 [5]. Cette progression en 2010 a été supérieure à la croissance moyenne de l'emploi observée lors de la première moitié des années 2000 mais est demeurée inférieure à celle des périodes de conjoncture favorable de la fin des années 1990 et des années 2006-2007 juste avant la crise financière.

Durant la crise, le repli de l'emploi, bien qu'important, a été moindre que ce que le recul de l'activité économique de 2008 et 2009 pouvait laisser augurer. Amorcée dès le quatrième trimestre 2009, la reprise de l'emploi s'est avérée en outre plus précoce et plus vigoureuse que ce que laissait attendre le redressement progressif de l'activité. Ainsi, fin 2010, la moitié des emplois perdus pendant la crise ont été retrouvés.

L'emploi intérimaire a été le principal contributeur des créations d'emploi en 2010, avec une hausse de 96 000 emplois, après des pertes de 135 000 postes en 2008 et 19 000 en 2009. Hors intérim, l'emploi salarié marchand non agricole a progressé de 33 000 emplois au cours de l'année 2010 après un recul de 53 000 postes en 2008 et de 322 000 en 2009. L'emploi salarié non marchand, moins sensible à la conjoncture, a également augmenté, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2009 : 47 000 postes ont été créés au cours de l'année 2010, contre 88 000 l'année précédente. Le nombre d'emplois aidés des secteurs marchand et non marchand s'est accru, notamment à la suite de la mise en œuvre du plan « Rebond vers l'emploi (1) ». L'emploi non salarié a, quant à lui, progressé de manière continue en 2010, augmentant de 20 000 postes sur l'année.

(1) Le Plan Rebond pour l'emploi, entré en vigueur en juin 2010, a institué des mesures exceptionnelles pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'allocation d'assurance chômage : formations rémunérées ou contrats aidés pour faciliter le retour à l'emploi ; à défaut, aide exceptionnelle pour l'emploi.

...alimentée notamment par des créations d'emplois dans les services...

Hors emplois intérimaires, l'emploi salarié s'est développé en 2010 dans le secteur tertiaire essentiellement marchand (+109 000 postes), alors qu'il est resté orienté à la baisse dans l'industrie et la construction (respectivement -62 000 postes et -13 000 postes).

L'emploi du secteur tertiaire marchand hors intérim, qui avait diminué de 102 000 postes en 2009, s'est redressé dès le quatrième trimestre 2009, à un rythme toutefois nettement inférieur à celui observé avant la crise. À l'exception de l'activité de « transports et d'entreposage », l'emploi hors intérim a progressé dans toutes les activités du tertiaire. Après s'être fortement contracté en 2009, l'emploi a augmenté en 2010 dans le secteur du commerce (+6 000 postes), de l'information et la communication (+16 000 postes) ainsi que dans les activités scientifiques, techniques et les services administratifs et de soutien (+26 000 postes). Dans les activités financières et d'assurance ainsi que dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, l'emploi salarié hors intérim a été peu affecté par la crise.

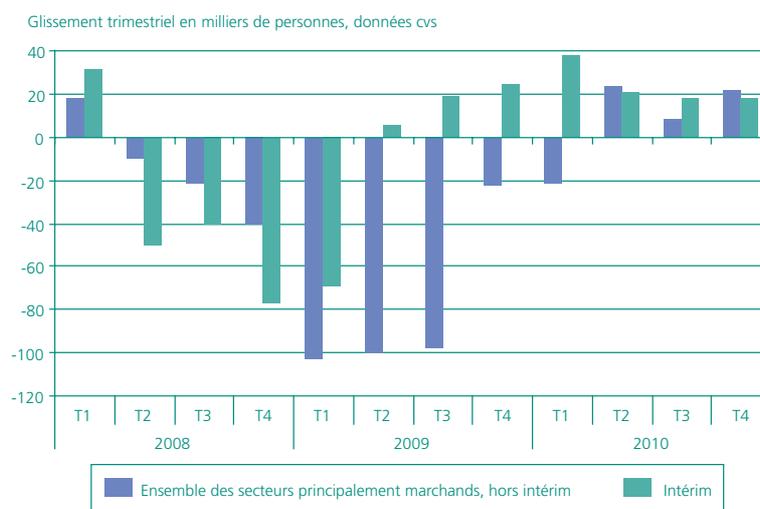
Dans l'industrie, la baisse de l'emploi hors intérim a été nettement moins marquée en 2010, que lors de l'année 2009 (-62 000 postes après -174 000 postes), du fait de la reprise de l'activité industrielle. Cette moindre contraction des effectifs a concerné l'ensemble des secteurs mais est restée particulièrement forte dans la fabrication de matériel de transport (-12 000 postes en 2010, après -23 000 en 2009) et la fabrication d'équipements électriques, électroniques ou informatiques (-15 000 postes en 2010, après -32 000 en 2009).

L'emploi dans le secteur de la construction n'a, quant à lui, subi les effets du ralentissement économique qu'à partir du quatrième trimestre 2009, soit tardivement par rapport aux secteurs de l'industrie et du tertiaire. En 2010, l'emploi hors intérim dans le secteur de la construction a encore diminué (-13 000 postes) mais à un rythme inférieur à celui de 2009 (-46 000 postes).

...et par un redressement soutenu de l'emploi intérimaire, en particulier pour les métiers industriels

Indicateur avancé de l'emploi, l'intérim est reparti à la hausse dès le deuxième trimestre 2009, tandis que l'emploi salarié hors intérim n'a commencé à croître qu'à partir du deuxième trimestre 2010 (graphique 1). Après avoir diminué du deuxième trimestre 2008 au premier trimestre 2009 (-236 000 postes sur la période), le nombre d'intérimaires s'est par la suite fortement redressé. Cette reprise (+146 000 postes du deuxième trimestre 2009 au quatrième trimestre 2010, dont 96 000 au cours de l'année 2010),

Graphique 1 • Décomposition des variations de l'emploi salarié marchand



Champ : France métropolitaine.

Tableau 2 • Effectifs intérimaires par grand domaine professionnel et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier

	Métiers de la construction			Métiers de l'industrie			Métiers du tertiaire		
	Niveau au 31/12 (en milliers)		Évolution (en %)	Niveau au 31/12 (en milliers)		Évolution (en %)	Niveau au 31/12 (en milliers)		Évolution (en %)
	2009	2010	2010/2009	2009	2010	2010/2009	2009	2010	2010/2009
Ingénieurs et cadres.....	0,3	0,3	28	1,1	1,4	28	7,2	8,2	15
Professions intermédiaires.....	1,7	2,0	22	10,3	13,6	32	19,6	23,9	22
Agents qualifiés.....	59,4	66,1	11	67,2	87,7	30	98,8	114,6	16
Agents non qualifiés.....	31,0	32,5	5	57,5	80,4	40	81,5	97,1	19
Ensemble.....	92,3	101,0	9	136,1	183,1	35	207,1	243,7	18

Note : au sein des métiers de la construction et de l'industrie, la quasi-totalité des agents (qualifiés ou non qualifiés) sont des ouvriers (respectivement qualifiés ou non qualifiés), tandis que dans le tertiaire, il s'agit d'employés (qualifiés ou non qualifiés).

Champ : France métropolitaine.



Sources : Insee et Dares.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

s'est infléchi cependant au premier semestre 2011. Fin juin 2011, l'emploi intérimaire n'avait toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise.

Le rebond du nombre d'intérimaires en 2010 a été particulièrement fort pour les métiers industriels (+47 000 postes, soit +35 % sur l'année) (tableau 2). Avec une hausse de 20 100 postes d'ouvriers non qualifiés et de 9 100 postes d'ouvriers qualifiés, les métiers des industries de process, qui regroupent les industries de transformation des matières premières, ont contribué pour près de deux tiers au rebond de l'intérim industriel.

La reprise du travail temporaire a été plus modérée pour les métiers du tertiaire (+36 600 postes, soit +18 % en un an). Cette reprise a été essentiellement soutenue par la hausse du nombre d'intérimaires dans les métiers de la manutention (+20 900 postes). Les conducteurs de véhicules, les agents d'exploitation des transports et les employés administratifs d'entreprise n'y ont contribué que dans une moindre mesure.

Dans la construction, la reprise du travail temporaire a été peu soutenue (+8 700 postes, soit +9 % sur l'année). Les effectifs d'intérimaires ont surtout progressé dans les métiers d'ouvriers du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction, en hausse de 4 100 postes d'ouvriers qualifiés et de 1 400 postes d'ouvriers non qualifiés. Les conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics ont également

contribué à la reprise du travail temporaire, avec une hausse de 1 500 postes entre 2009 et 2010.

Après avoir diminué entre le troisième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009, la durée moyenne des missions s'est stabilisée. Elle n'a de nouveau augmenté qu'à partir du quatrième trimestre 2010. Entre l'année 2009 et l'année 2010, la durée moyenne des missions est restée stable, s'établissant à 2,5 semaines pour les métiers de la construction, 2,1 semaines pour ceux de l'industrie et 1,4 semaine pour ceux du tertiaire (tableau 3). Les missions d'intérim des agents non qualifiés sont restées en moyenne deux fois plus courtes que celles des ingénieurs et cadres dans les métiers de la construction et de l'industrie, et plus de trois fois plus courtes dans les métiers du tertiaire.

Rebond modéré des offres d'emploi, qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise

Après avoir atteint leur minimum au cours du premier trimestre 2009, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont augmenté, sans pour autant retrouver, fin 2010, le niveau d'avant crise. En 2010, près de 3,2 millions d'offres ont été collectées par Pôle emploi (2), en hausse de 11 % par rapport à 2009, après une chute de 18 % entre 2008 et 2009 (tableau 4 et graphique 2).

(2) Dont près de 3,1 millions d'offres d'emploi sur le champ des 74 familles professionnelles retenues ici (encadré 2).

Tableau 3 • **Durée moyenne des missions achevées par grand domaine professionnel et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier en 2009 et 2010**

En semaines

Durée moyenne des missions	Métiers de la construction		Métiers de l'industrie		Métiers du tertiaire	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Ingénieurs et cadres	4,5	4,3	3,3	3,4	3,6	3,4
Professions intermédiaires.....	4,8	5,0	3,1	2,9	1,6	1,5
Agents qualifiés.....	2,7	2,6	2,4	2,3	1,7	1,6
Agents non qualifiés.....	2,1	2,1	1,7	1,8	1,0	1,1
Ensemble.....	2,5	2,5	2,1	2,1	1,4	1,4

Note : au sein des métiers de la construction et de l'industrie, la quasi-totalité des agents qualifiés (respectivement non qualifiés) sont des ouvriers qualifiés (respectivement non qualifiés), tandis que dans le tertiaire, il s'agit d'employés qualifiés (respectivement non qualifiés).

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Tableau 4 • **Structure et évolution des offres d'emploi collectées par Pôle emploi par type d'offre et domaine professionnel**

En %

Type d'offres	Métiers de la construction			Métiers de l'industrie			Métiers du tertiaire			Ensemble (y compris métiers de l'agriculture)		
	Structure	Évolution		Structure	Évolution		Structure	Évolution		Structure	Évolution	
		2010	2008/2009		2009/2010	2010		2008/2009	2009/2010		2010	2008/2009
CDI	28	-36	12	26	-46	26	36	-21	13	32	-25	14
CDD de plus de six mois.....	8	-23	1	10	-34	24	11	2	-2	10	-5	0
CDD d'un à six mois.....	55	-16	6	55	-34	35	39	-12	13	43	-16	13
CDD de moins d'un mois.....	8	-4	21	9	-22	47	15	-19	3	15	-17	6
Total.....	100	-22	8	100	-37	32	100	-15	10	100	-18	11

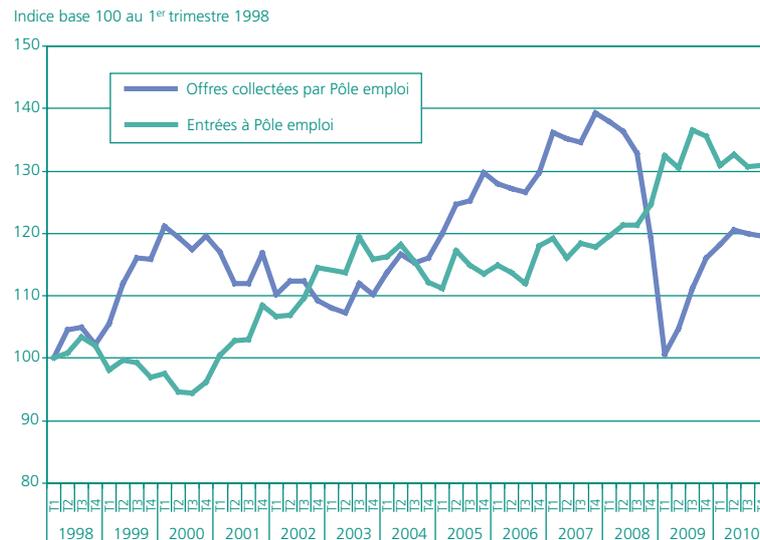
Champ : France métropolitaine.

Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

Les contrats d'une durée d'un à six mois (en hausse de 13 % entre 2009 et 2010) ont contribué pour moitié à cette hausse. Les contrats à durée indéterminée (en progression de 14 % entre ces deux années) ont également largement contribué à la reprise des offres d'emploi, après avoir fortement diminué lors de la crise.

Dans les métiers industriels, le repli des offres d'emploi a été très marqué entre 2008 et 2009 (-37 %) avant un rebond important, mais de plus faible ampleur entre 2009 et 2010 (+32 %). Ce rebond est principalement lié à la progression des CDD d'une durée d'un à six mois même si le redressement des offres d'emploi en CDI et en CDD de plus de six mois a aussi été conséquent. Dans les métiers de la construction et du tertiaire, la reprise des offres d'emploi a été plus contenue (respectivement +8 % et +10 % entre 2009 et 2010), les CDI et les contrats courts ayant participé autant l'un que l'autre à cette progression. Les métiers de l'industrie et de la construction se caractérisent également par une reprise, en 2010, des contrats de moins d'un mois (respectivement +47 % et +21 % entre 2009 et 2010).

Graphique 2 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Note : séries trimestrielles CVS.
Champ : France métropolitaine.



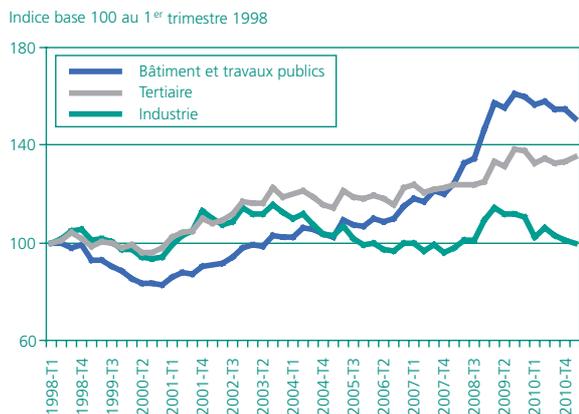
Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

Léger fléchissement des entrées à Pôle emploi

Après avoir augmenté de 10 % entre 2008 et 2009, le nombre d'entrées à Pôle emploi a diminué de 2 % entre 2009 et 2010 (graphique 2). Un tiers de ces entrées concerne des personnes âgées de moins de 25 ans.

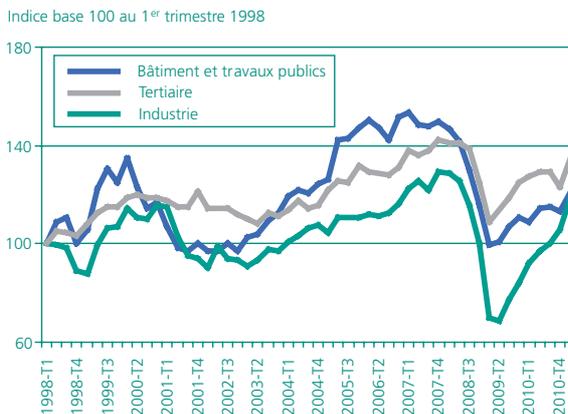
En moyenne sur 2010, 75 % des entrées à Pôle emploi ont porté sur des métiers des domaines

Graphique 2bis • Entrées à Pôle emploi



Note : séries trimestrielles CVS.
Champ : France métropolitaine.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi



Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

Tableau 5 • Structure et évolution des entrées à Pôle emploi par âge et domaine professionnel

En %

Âge	Métiers de la construction			Métiers de l'industrie			Métiers du tertiaire			Ensemble (y compris métiers de l'agriculture)		
	Structure	Évolution		Structure	Évolution		Structure	Évolution		Structure	Évolution	
		2010	2008/2009		2009/2010	2010		2008/2009	2009/2010		2010	2008/2009
	25 ans ou moins	35	23	-2	33	14	-13	32	14	-2	32	15
Plus de 25 ans	65	15	-1	67	7	-5	68	7	-1	68	8	-1
Total	100	18	-2	100	9	-8	100	9	-1	100	10	-2

Champ : France métropolitaine.

Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

professionnels du tertiaire. Les domaines de l'industrie et du BTP représentent chacun 11 % et l'agriculture 3 % (encadré 1).

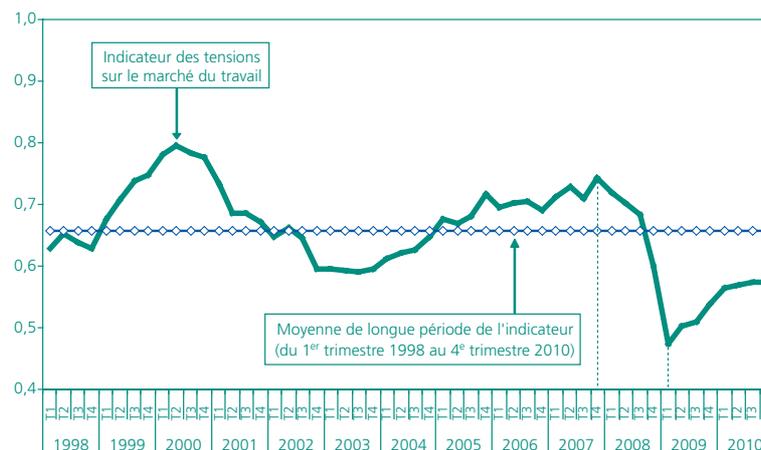
Dans les métiers de la construction, les entrées à Pôle emploi ont légèrement diminué (-2 %) entre 2009 et 2010, alors qu'elles avaient fortement progressé auparavant (+18 % entre 2008 et 2009), notamment parmi les jeunes (+23 %). Les domaines professionnels de l'industrie et du tertiaire ont connu une augmentation de moindre ampleur entre 2008 et 2009 (+9 %). En 2010, les entrées à Pôle emploi ont davantage fléchi dans les métiers de l'industrie (-8 %) que du tertiaire (-1 %).

Faible accroissement des tensions sur le marché du travail en 2010, concentré sur le premier semestre

L'indicateur de tension sur le marché du travail rapporte le flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi au flux des entrées à Pôle emploi (encadré 1, « Définitions »). En moyenne annuelle sur 2010, celui-ci s'est accru de 13 %, mais cette hausse reste modérée au regard de l'ampleur de la baisse observée durant la crise. Ainsi, au premier trimestre 2009, les tensions sur le marché du travail avaient atteint leur niveau le plus bas depuis 1998 (graphique 3). Elles se sont ensuite redressées rapidement jusqu'au premier trimestre 2010, pour se stabiliser au deuxième semestre 2010 [9]. Fin 2010, leur niveau s'est redressé de 21 % par rapport au point bas du premier trimestre 2009 mais reste encore à un niveau inférieur de 14 % à sa moyenne de longue période.

Graphique 3 • Indicateur de tension sur le marché du travail

Séries trimestrielles, ratio CVS



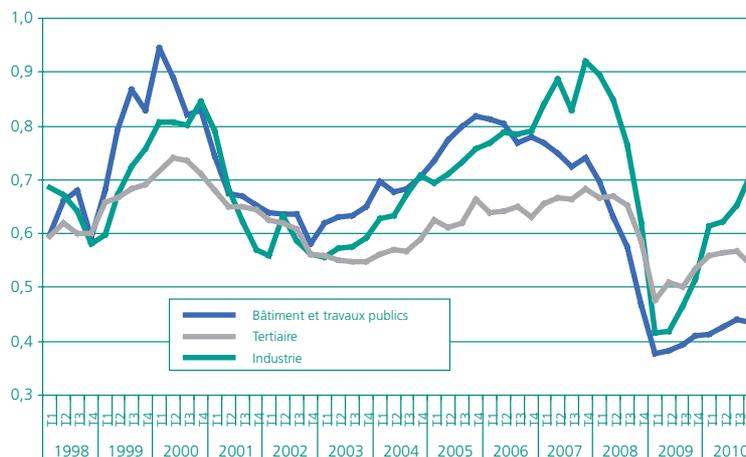
Concept : ratio du nombre d'offres collectées sur le nombre d'entrées à Pôle Emploi.

Champ : France métropolitaine.

Note : série trimestrielle, ratio cvs.

Graphique 4 • Indicateur de tension par grands domaines professionnels

Séries trimestrielles, ratio CVS



Concept : ratio du nombre d'offres collectées sur le nombre d'entrées à Pôle Emploi.

Note : séries trimestrielles, ratio CVS.

Champ : France métropolitaine.

La chute des tensions en 2008 et début 2009 a concerné l'ensemble des grands domaines professionnels. Dans les professions industrielles, les tensions ont diminué à partir du début de l'année 2008 alors qu'elles ne se sont rétractées qu'à partir du troisième trimestre 2008 dans les métiers du tertiaire (graphique 4). Dans le bâtiment, la

Tableau 5 • Évolution et moyenne de longue période de l'indicateur de tension par grands domaines professionnels

	Moyenne des tensions sur la période 1998-2010	Évolution sur un an entre les 4 ^{es} trimestres 2009 et 2010 (en %)	Écart des tensions entre le 4 ^e trimestre 2010 et la moyenne de longue période 1998-2010 (en %)	Évolution entre le 1 ^{er} trimestre 2009 et le 4 ^e trimestre 2010 (point bas) (en %)	Évolution entre le 4 ^e trimestre 2007 et le 1 ^{er} trimestre 2009 (en %)
Métiers de l'agriculture.....	1,7	19,1	-24,5	7,6	-22,1
Métiers du bâtiment et des travaux publics	0,7	5,7	-35,6	15,3	-49,1
Métiers industriels	0,7	37,6	1,5	70,5	-54,7
Métiers du domaine tertiaire	0,6	1,4	-13,7	14,2	-30,3
Ensemble des familles professionnelles	0,7	6,7	-14,4	20,9	-36,1

Champ : France métropolitaine.



Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.



Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

baisse des tensions, entamée depuis le début de l'année 2006, s'est accélérée fortement début 2008.

Depuis le premier trimestre 2009, le niveau des tensions s'est redressé dans tous les grands domaines professionnels (tableau 5). Ainsi, dans les métiers industriels, après s'être accru de 71 % entre le point bas du premier trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 (et de 38 % sur l'année 2010), l'indicateur de tension a retrouvé en 2010 son niveau moyen de longue période. Les progressions ont été plus contenues pour les métiers du tertiaire, où la chute des tensions avait été moins importante, et pour ceux du BTP, où la remontée a été freinée par l'accroissement des flux d'entrées à Pôle emploi. Dans les métiers du tertiaire, la remontée des tensions depuis le point bas du premier trimestre 2009 n'a été ainsi que de 14 % (avec une quasi-stabilité en 2010), expliquant que l'indicateur de tensions reste encore 14 % en deçà de sa moyenne de longue période. Dans les métiers du BTP, depuis le point bas du premier trimestre 2009, les tensions ne se sont accrues que de 15 % (et de 6 % seulement en 2010). Elles demeurent donc à un niveau très

inférieur à leur moyenne de longue période (-36 %).

Une évolution contrastée des tensions entre 2008 et 2010 selon les domaines professionnels

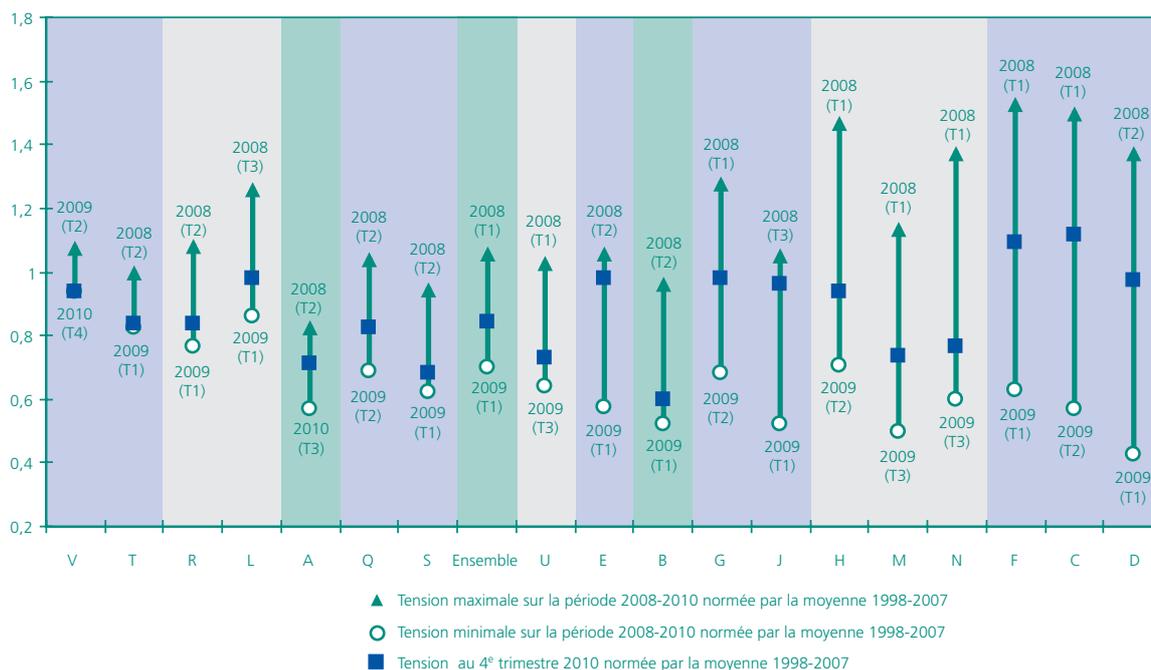
L'évolution des tensions entre le début 2008 et la fin 2010 varie fortement selon les domaines professionnels (3), analysés à un niveau détaillé (18 postes), conduisant à des situations encore très contrastées à la fin de l'année 2010 (graphique 5).

Les tensions dans les métiers du tertiaire : un impact de la crise moins marqué que dans les métiers de l'industrie et de la construction

Relativement peu sensibles aux cycles conjoncturels, les métiers du domaine de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » et ceux des « services aux particuliers et aux collectivités » ont été

(3) Les domaines professionnels sont des regroupements de métiers (encadré 1 « Nomenclatures »).

Graphique 5 • Indicateur de tension par grands domaines professionnels



- V : Santé, action sociale culturelle et sportive
- T : Services aux particuliers et aux collectivités
- R : Commerce
- L : Gestion, administration des entreprises
- Q : Banque et assurances
- S : Hôtellerie, restauration, alimentation
- U : Communication, information, art et spectacle
- H : Ingénieurs et cadres de l'industrie
- M : Informatique

- N : Études et Recherche
- G : Maintenance
- F : Matériaux souples, bois, industries graphiques
- C : Électricité, électronique
- D : Mécanique, travail des métaux
- E : Industrie de process
- J : Transports, logistique et tourisme
- B : Bâtiment, travaux public
- A : Agriculture, marine, pêche

Note : pour chaque domaine professionnel, sont représentés le niveau de tensions atteint au quatrième trimestre 2010 ainsi que les valeurs maximales et minimales des tensions observées au cours de la période 2008-2010 (et le trimestre auquel elles ont été atteintes). Pour permettre les comparaisons entre domaines professionnels, la valeur des tensions de chaque domaine professionnel est rapportée à sa moyenne sur la période 1998-2007 *. Les domaines professionnels sont ordonnés de gauche à droite, selon l'ampleur de la chute des tensions sur la période récente. Chaque bande de couleur rassemble des domaines professionnels dont les évolutions des tensions sur le marché du travail pendant la crise ont été similaires.

Lecture : les tensions (normées) des professions du domaine V « santé, action sociale, culturelle et sportive » ont varié entre 0,94 et 1,10 de 2008 à 2010. Le minimum a été atteint au 4^e trimestre 2010, le maximum au 2^e trimestre 2009. Les professions du domaine T « services aux particuliers et aux collectivités » ont connu une baisse des tensions d'ampleur voisine pendant la crise.

Champ : France métropolitaine.

Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

* Il est délicat de comparer le niveau des tensions de domaines professionnels différents. En effet, la part des offres d'emploi collectées par Pôle emploi varie sensiblement d'un domaine professionnel à un autre. Pour permettre les comparaisons, l'indicateur de tension sur le marché du travail a été au préalable « normalisé » pour chaque domaine professionnel en le rapportant à sa moyenne calculée sur la période du premier trimestre 1998 au quatrième trimestre 2007.

assez peu affectés par la crise. Les tensions y ont très faiblement diminué sur la période 2008-2010 (respectivement -13 % et -17 % de pic à creux). Elles se sont de nouveau réduites au quatrième trimestre 2010, si bien qu'elles demeurent, fin 2010, proches de leur niveau minimal. Au sein de ces deux domaines, les professions intermédiaires de la santé (infirmiers et sages-femmes, professions paramédicales) et celles d'aides à domicile et d'aides ménagères et d'employés de maison se distinguent par des tensions sur le marché du travail qui, au contraire, atteignent leur maximum à la fin 2010.

Les tensions dans les domaines du « commerce », de « l'hôtellerie, restauration et alimentation », de « la gestion, administration des entreprises », de la « banque et des assurances » et de la « communication, information, art et spectacle », ont diminué d'environ un tiers au cours de la crise (entre -29 % et -34 % de pic à creux).

Le domaine du « commerce » se caractérise par une forte reprise des tensions sur le marché du travail pour les métiers les plus qualifiés. Ainsi, les tensions sur le marché du travail des attachés commerciaux et représentants qui étaient en baisse depuis 2006, se sont fortement redressées entre le 1^{er} trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 (+19 %) après avoir baissé de 23 % entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009. Davantage impacté par la crise (-40 % de pic à creux), le métier de cadre commercial et technico-commercial a connu un rebond soutenu des tensions sur le marché du travail (+52 % entre le premier trimestre 2009 et le quatrième trimestre

2010). Les tensions sur le marché du travail des caissiers sont toujours orientées à la baisse et celles des vendeurs restent stables (focus 1).

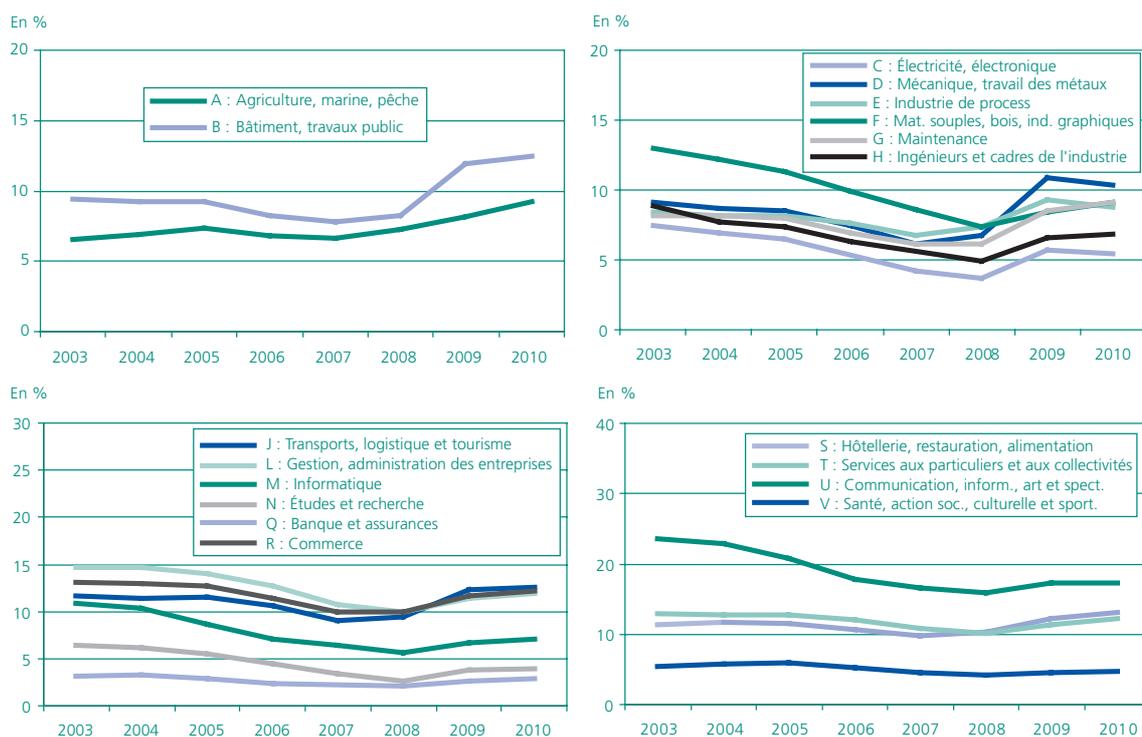
S'agissant de la « gestion, administration des entreprises », le regain des tensions est tiré par celui des métiers de secrétaires (+32 % entre le premier trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010) et non par les tensions des métiers les plus qualifiés de niveaux professions intermédiaires et cadres. Les tensions sur ces derniers métiers ont d'ailleurs davantage reculé que celles constatées dans les métiers occupés par des employés.

Dans le domaine des « banques et assurances », le rebond des tensions est imputable aux métiers d'employés et de techniciens (tous deux en hausse de 20 % entre le deuxième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010), alors que la baisse des tensions s'est poursuivie pour les métiers de cadres (-59 % entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2010).

Fin 2010, les tensions dans le domaine de « l'hôtellerie, restauration et alimentation » sont toujours proches de leur niveau le plus bas. Concernant les métiers de bouchers, charcutiers, boulangers, les tensions ont été orientées à la baisse tout au long de l'année 2010. Celles des métiers de cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, sont de nouveau en baisse, après avoir rebondi du début 2009 à la mi 2010.

Dans le domaine de « la communication, information, art et spectacle » les tensions sur le marché du travail sont toujours orientées à la baisse,

Graphique 6 • Les taux de demande d'emploi par domaine professionnel



Lecture : les taux de demande d'emploi (encadré 1 « Définitions ») ne baissent en moyenne sur 2010 que pour les spécialités industrielles : la mécanique, les industries de process, l'électricité et l'électronique. Pour les industries plus traditionnelles (matériaux souples, bois, industrie textile) ou moins concentrées comme la maintenance, ainsi que pour les domaines du tertiaire qui avaient été un peu moins impactés par la crise, les taux de demande d'emploi demeurent orientés à la hausse.

Champ : France métropolitaine.



Sources : enquête Emploi, Insee ; données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

fin 2010, du fait de la croissance du nombre de demandeurs d'emploi et de la faiblesse du volume de l'offre (les niveaux 2009-2010 étant les plus bas observés depuis 1998) (graphique 6). Une reprise semble cependant s'esquisser début 2011 pour les professions des arts et du spectacle alors que les taux de demande d'emploi demeurent très élevés.

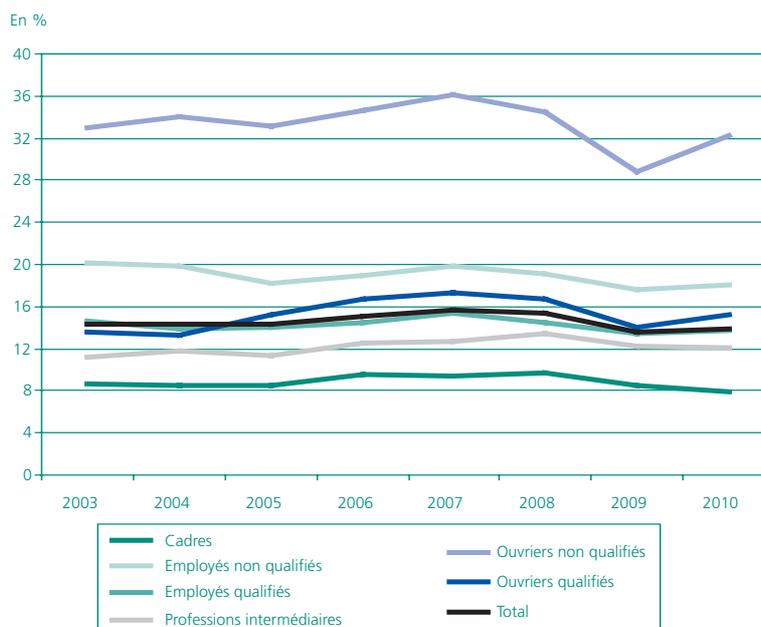
Faible rebond des tensions dans les domaines professionnels où exerce une très forte proportion de cadres

Les domaines professionnels de « l'informatique et télécommunications », des « études et recherche » et des « ingénieurs et cadres de l'industrie », composés tous trois principalement de cadres, se caractérisent par une forte chute de l'indicateur de tension au cours de la crise (environ -55 % de pic à creux) suivie d'un rebond assez peu marqué fin 2010 et début 2011 (focus 2). Les modes de renouvellement de la main-d'œuvre sont assez spécifiques pour ces trois domaines professionnels : en effet, bien que leurs effectifs soient structurellement en croissance, les taux de recrutement (encadré 1 « Définitions ») sur ces emplois sont plus faibles que sur les professions d'ouvriers ou d'employés (graphique 7) et les offres d'emplois collectées par Pôle emploi plus souvent sur contrats « durables ».

Après une chute importante, les tensions remontent dans les métiers industriels

Pour un ensemble de domaines professionnels de la « mécanique et du travail des métaux », de l'« électricité-électronique », de la « maintenance » et des « matériaux souples, bois et industries graphiques », les tensions sur le marché du travail ont fortement chuté au moment de la crise pour ensuite rebondir de manière importante, notamment fin 2009 et début 2010. Par rapport à 2009, la situation du domaine de la « maintenance » s'est un peu améliorée. En dépit d'un redressement conséquent, le domaine des « matériaux souples, bois et industries graphiques » se caractérise toujours par des tensions très basses. Ce domaine comprend en effet les métiers du textile-habillement, qui pâtissent des délocalisations dans les pays à bas salaires, et les métiers de la filière bois, en difficulté également.

Graphique 7 • Évolution des taux de recrutement annuels par catégorie socioprofessionnelle



Note : la légère reprise globale des recrutements annuels bénéficie essentiellement aux ouvriers qualifiés et non qualifiés, catégories socioprofessionnelles qui avaient le plus pâti de la crise en 2009. Les taux de recrutement annuels (encadré 1 « Définitions ») demeurent encore orientés à la baisse pour les cadres et les professions intermédiaires et restent stables pour les employés qualifiés.

Champ : France métropolitaine.



Sources : enquête Emploi, Insee ; données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

Les taux de demande d'emploi y restent orientés à la hausse. *A contrario*, le taux de demande d'emploi baisse nettement en 2010 pour la « mécanique et le travail des métaux » ainsi que pour « l'électricité et l'électronique ».

Dans les domaines industriels, la chute des tensions illustre bien l'évolution défavorable de l'emploi, notamment intérimaire, observée en 2009. Les difficultés rencontrées par l'industrie automobile se sont répercutées sur les métiers de la « mécanique et du travail des métaux ». Le rebond enregistré fin 2009 et début 2010 témoigne de la reprise de l'offre sur contrats courts (c'est-à-dire sur contrats de moins de 6 mois, plus fréquents dans ce groupe). Les formes d'emploi court et plus particulièrement l'intérim ont été les premières à subir les effets de la crise. Mais elles ont été aussi les premières à se redresser, notamment au sein des petites unités sous-traitantes où l'intérim s'est imposé comme principale forme flexible de gestion de la main-d'œuvre [8].

En 2010, les tensions dans les « industries de process » et des « transports, logistique et tourisme », ont pratiquement rattrapé leur niveau d'avant crise alors même qu'elles avaient chuté de manière importante en 2009. Ces domaines professionnels emploient une part importante d'ouvriers peu qualifiés (manœuvres dans les transports, ouvriers à la chaîne pour les process), catégorie socioprofessionnelle pour laquelle les taux de recrutement progressent le plus en 2010 (graphique 7). S'agissant des « transports, logistique et tourisme », les tensions ont été particulièrement tirées par les ouvriers qualifiés ou non qualifiés de la manutention, les agents d'exploitation des transports et de la logistique et les navi-

gants de l'aviation. Dans les « industries de process », la hausse en 2010 est davantage concentrée sur les familles d'ouvriers qualifiés et de techniciens [9]. Le taux de demande d'emploi ralentit nettement sa hausse dans les « transports ». Il s'inscrit en baisse pour les « industries de process ».

Faible reprise des tensions dans les métiers du BTP et de l'agriculture

Dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, la chute des tensions sur le marché du travail avait été plus précoce, s'amorçant dès 2006. Au sein de ce domaine, les ouvriers qualifiés et non qualifiés du second œuvre ont été davantage épargnés. *In fine*, la reprise des tensions est encore faible en 2010 au regard de l'importance de la chute observée pendant la crise. Cette baisse particulière de l'indicateur de

tension tient à la fois à une diminution des offres d'emploi collectées auprès des employeurs et à une augmentation du flux de demandeurs d'emploi s'inscrivant à Pôle emploi plus forte que dans les autres grands domaines professionnels de 2006 à 2009.

Enfin, concernant les métiers de l'agriculture, les offres passant par Pôle emploi sont relativement spécifiques, se limitant principalement aux salariés et portant presque exclusivement sur des contrats soit saisonniers, soit de courte durée et souvent à temps partiel. Dans ce domaine, les tensions, bien que structurellement en baisse depuis les années 2000, demeurent assez élevées, relativement aux autres domaines, et ont été peu affectées par la crise

Nicolas LE RU, Xavier VINEY (Dares),
Tristan KLEIN (Cas), Jean-Louis ZANDA (Pôle emploi).

Encadré 1

NOMENCLATURES, SOURCES ET DÉFINITIONS

Nomenclature des familles et domaines professionnels (FAP)

Les métiers sont analysés ici à travers la nomenclature des familles professionnelles (FAP), mise au point par la Dares. Cette nomenclature permet d'analyser pour un même métier les offres et les demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, classées selon le « Répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (Rome), et les données sur l'emploi classées selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Pour plus de détails, se reporter au site Internet du ministère du Travail : www.travail-emploi-sante.gouv.fr (rubrique Études, recherche, statistiques de la Dares /Statistiques/Métiers et qualifications).

Les FAP 2009 regroupent 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées en 22 domaines. Les domaines professionnels sont donc des regroupements de métiers et diffèrent des secteurs d'activité, fondés sur l'activité principale de l'entreprise.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles dont les recrutements ne passent pas ou peu par Pôle emploi, sont exclues de l'analyse des tensions sur le marché du travail : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels, cafés, restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé.

Sources

Les estimations trimestrielles d'emploi

Les estimations d'emploi de l'Insee (présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>) comptabilisent le nombre de personnes en emploi résidant en France. Il s'agit d'un emploi total (salarié et non salarié), exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs. Certaines composantes de l'emploi restent cependant pour l'instant estimées sur une base annuelle, au 31 décembre de chaque année : emploi public, emploi agricole, emploi non salarié.

La situation de l'emploi est estimée en fin de trimestre et corrigée des variations saisonnières ; les évolutions annuelles sont calculées en comparant la situation au 31 décembre de l'année n à celle du 31 décembre de l'année n-1, tandis que les évolutions calculées à partir de l'enquête Emploi comparent la situation moyenne des deux années.

L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi fournit le nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT), en moyenne sur l'année. Elle est menée par l'Insee auprès des ménages « ordinaires » de France métropolitaine. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Chaque trimestre, environ 75 000 personnes de 15 ans et plus répondaient à l'enquête jusqu'en 2008. Ce nombre est passé progressivement à près de 105 000 à partir du deuxième trimestre 2010, suite à l'augmentation de la taille de l'échantillon ; les ménages sont interrogés six trimestres consécutifs. Jusqu'en 2002, l'enquête était réalisée un mois précis de l'année, en général en mars (présentation détaillée sur le site Internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>).

Les derniers résultats sont disponibles pour l'ensemble de l'année 2010. Cependant les évolutions annuelles par famille professionnelle sont fragiles et les données par FAP sont souvent consolidées sur plusieurs années (2008 à 2010 par exemple) pour obtenir un échantillon plus large et des résultats plus robustes.

Les statistiques mensuelles des demandes et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Les statistiques sur les demandes et les offres d'emploi sont issues des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois. Les corrections de variations saisonnières et des jours ouvrables sont opérées par la Dares. Pour plus de détails, se reporter au site Internet www.travail-emploi-sante.gouv.fr (rubriques Études, recherche, statistiques de la Dares / Statistiques / Chômage) ou au site Internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.org>.

Définitions

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi : ensemble des offres collectées au cours d'un trimestre (toutes catégories confondues), corrigé des variations saisonnières.

Entrées à Pôle emploi : ensemble des entrées enregistrées au cours d'un trimestre (toutes catégories confondues), corrigé des variations saisonnières.

Tensions sur le marché du travail : l'indicateur de tension est le ratio du nombre d'offres collectées par Pôle emploi au cours d'un trimestre sur le nombre d'entrées à Pôle emploi durant le même trimestre (série corrigée des variations saisonnières). La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas toujours possible car les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi varient selon les métiers.

Niveau de qualification : il s'agit du niveau habituellement requis pour exercer le métier et non de celui des individus qui occupent l'emploi. Il correspond ici au niveau de qualification dominant de la famille professionnelle, celle-ci regroupant parfois des professions (PCS) de qualification différente. Les résultats diffèrent donc légèrement de ceux par catégorie socioprofessionnelle diffusés habituellement. Les employés peu qualifiés rassemblent les FAP d'employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, caissiers et employés de libre-service, gardiens et agents de sécurité, agents d'entretien (agents de service, nettoyeurs et ouvriers de l'assainissement), employés de maison, aides à domicile et assistantes maternelles.

Taux de demande d'emploi : rapport entre l'effectif des demandeurs d'emploi de catégorie A et la somme de l'emploi et du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A.

Taux de recrutement annuel : rapport entre la population moyenne en emploi et travaillant dans l'entreprise depuis moins d'un an et la population moyenne en emploi quelle que soit son ancienneté. Ce rapport est mesuré à l'aide de l'enquête Emploi.

Les métiers du commerce : à nouveau dynamiques mais en pleine mutation

Les métiers du commerce se répartissent tant dans le secteur du commerce que dans des secteurs regroupant des entreprises aux finalités variées.

Les métiers du commerce (caissiers, employés de libre-service, vendeurs, maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce...) sont toutefois exercés majoritairement dans le secteur du commerce (65 % des emplois du domaine professionnel, en moyenne entre 2007 et 2009). Les cadres commerciaux et technico-commerciaux ainsi que les attachés commerciaux et les représentants sont, pour leur part, minoritaires dans ce secteur et travaillent dans des entreprises aux activités variées [11].

L'année 2010 s'avère contrastée pour les métiers du commerce, avec, d'un côté, un net rebond des tensions pour les cadres, les agents de maîtrise et intermédiaires, plus modéré pour les attachés commerciaux, et, de l'autre, un marché du travail des agents de caisses fortement pénalisé par la chute des offres d'emplois. Les vendeurs sont eux dans une situation marquée par une certaine atonie.

Les métiers du commerce ont profité de la croissance de l'emploi dans le secteur du commerce en 2010, après deux années de repli (tableau A). L'activité s'est redressée sur l'ensemble de l'année, en particulier pour le commerce de gros qui avait le plus chuté en 2009 [12].

Des métiers très divers

Les métiers du commerce sont occupés majoritairement par des femmes. Ils emploient davantage de jeunes que l'ensemble des métiers et une majorité de personnes titulaires au moins du baccalauréat (tableau A). Ces métiers incluent une proportion de travailleurs indépendants (15 %) supérieure à la moyenne nationale (11 %) et recrutent un peu plus souvent que les autres domaines professionnels leurs salariés sous CDI. Ce domaine se distingue par la part très importante du travail du samedi, qui concerne 69 % des actifs occupés, contre seulement un sur deux toutes familles professionnelles confondues. Les salaires médians y sont par ailleurs légèrement supérieurs à la moyenne des métiers.

Ce tableau moyen recouvre une grande diversité de situations selon les métiers du domaine [11], qui reflète en partie les écarts de qualifications ainsi que la diversité des activités exercées à un niveau global (commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation automobile) comme à un niveau plus fin (grandes surfaces alimentaires, magasins de bricolage...) [13,14, 15].

Tableau A • **Caractéristiques de l'emploi dans les métiers du commerce**

Indicateur	Caissiers, employés de libre service	Vendeurs	Attachés commerciaux et représentants	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	Domaine du commerce	Toutes familles professionnelles
Nombre d'actifs occupés en 2008-2010 (milliers)	301	856	544	576	518	2 795	26 597
Dont (en pourcentage) :							
Femmes	81	75	38	48	27	54	49
Jeunes de 15 à 29 ans	38	40	26	16	12	27	20
Seniors de 50 ans ou plus	15	15	19	27	23	20	24
Titulaire du bac ou plus	32	42	64	51	80	54	48
Titulaire d'un CAP ou BEP	32	29	18	24	11	23	24
Sans diplôme ou brevet	28	22	15	23	9	19	25
En cours d'études	9	7	4	2	0	4	3
Contrats courts (apprentissage, intérim, CDD)	15	17	8	4	1	10	11
CDI	84	78	85	44	92	76	75
Indépendants	0	5	7	52	6	15	11
Personnes à temps partiel	44	30	11	8	3	18	17
Part de sous-emploi	17	10	3	3	1	6	5
Travail du samedi	92	80	49	79	49	69	51
Travail du dimanche	46	38	20	48	26	35	30
Salaire mensuel médian à temps complet (euros)	1 200	1 250	1 850	1 650	3 000	1 650	1 625

Source : enquêtes Emploi 2008 à 2010, Insee.

Lecture : parmi les 301 000 caissiers et employés de libre-service, on compte 81 % de femmes et 15 % de personnes de 50 ans ou plus. 44 % déclarent être à temps partiel et 17 % sont en situation de sous-emploi. Le salaire médian est de 1 200 euros pour celles qui déclarent travailler à temps complet.

Concepts : emploi au sens du BIT ; nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009) ; effectifs en moyenne annuelle sur les années 2008 à 2010. Les personnes en situation de sous-emploi sont essentiellement des salariés à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour cela. Le salaire médian sépare la population en deux : 50 % gagnent plus, 50 % gagnent moins ; il s'agit du salaire mensuel déclaré par les personnes salariées enquêtées (hors apprentis et stagiaires), y compris les primes imputées au prorata du mois.

Champ : ménages ordinaires ; France métropolitaine.

En effet, si les emplois de caissiers et les vendeurs sont occupés dans plus de trois quarts des cas par des femmes, les agents de maîtrise et les intermédiaires du commerce sont des métiers mixtes (48 % de femmes), tandis que les postes d'attachés commerciaux, représentants et les cadres commerciaux et technico-commerciaux sont le plus souvent occupés par des hommes. Cependant, la mixité progresse parmi les métiers du commerce, la part des hommes chez les vendeurs débutants étant plus élevée que celle des vendeurs disposant de plus d'ancienneté [16].

Les métiers d'agent de caisse et de vendeur sont très fréquemment exercés par des jeunes et concentrent davantage de contrats courts et, surtout, de travail à temps partiel au regard des autres métiers du commerce ou des familles professionnelles. Ceux qui les occupent sont moins souvent titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, avec des salaires médians positionnés au bas de l'échelle des rémunérations.

Les attachés commerciaux et représentants et les cadres commerciaux et technico-commerciaux se distinguent des agents de maîtrise et intermédiaires du commerce dans leurs conditions de travail et d'emploi, avec nettement moins de travail du samedi et du dimanche. La part d'indépendants y est faible.

Les modes d'entrée dans les métiers du commerce sont dès lors nettement différenciés : on devient cadre commercial ou technico-commercial plutôt en fin de carrière, par promotion interne, tandis que l'entrée dans les métiers de vendeurs s'effectue plutôt après une période de non emploi (chômage ou débutant), avec, par la suite, un turn-over important [16]. Ce type de parcours est aussi en moyenne celui des jeunes femmes qui occupent des emplois de caissières ou d'attachés commerciaux ou représentants. Les hommes accèdent aux postes d'attachés commerciaux ou d'agents de maîtrise du commerce plutôt en milieu de carrière, à l'occasion de parcours moins précaires.

Des métiers structurellement créateurs d'emploi depuis les années 1990 mais entrant dans une période de profondes mutations

Portés par la forte dynamique de l'activité des secteurs du commerce, notamment du commerce de gros, les métiers du commerce sont portés par une tendance d'emploi favorable depuis les années quatre-vingt-dix [11, 17]. La baisse de 2009, la première depuis quinze ans pour l'emploi salarié, apparaît de ce point de vue comme essentiellement conjoncturelle, hormis peut-être pour les caissiers et les employés de libre-service.

La structure de l'emploi des métiers du commerce par qualifications s'est légèrement déformée sur la période 1993-2009, du fait de la forte croissance des postes de cadres commerciaux et technico-commerciaux, et d'attachés commerciaux et représentants [11].

L'emploi dans les métiers du commerce devrait continuer de progresser mais de nombreuses transformations à l'œuvre pourraient déboucher sur des mutations radicales du secteur et des métiers dans les dix prochaines années [18].

Tout d'abord, la consommation des ménages évolue pour privilégier des services. Le vieillissement de la population, les préoccupations environnementales, mais aussi la dynamique de l'économie numérique avec l'e-commerce constituent quelques unes de ces tendances, parfois encore émergentes [19]. Des effets en sont déjà perceptibles : le déclin du commerce alimentaire spécialisé semble s'être enrayé lors des dix dernières années [20], tandis que le commerce de proximité progresse [21] et que le modèle de l'hypermarché apparaît affaibli [18, 19]. Des logiques de spécialisation, de segmentation et de diversification des offres commerciales sont à l'œuvre à mesure que se diffusent les technologies de l'information et de la communication dans la société (« drive-in shopping » et nouveaux supermarchés « drive », stratégies « multicanal » combinant magasins physiques et boutiques en ligne...). En favorisant la multiplication des points de vente, ces changements sont susceptibles de dynamiser l'emploi, de même que l'extension des horaires d'ouverture, en effet, en diminuant la densité des clients présents aux heures de pointe, ces stratégies aboutissent à une augmentation du volume d'heures travaillées pour maintenir une quantité constante de marchandises vendues (du fait de la baisse du volume de marchandises vendues par client).

Les métiers du commerce devraient aussi bénéficier de la poursuite de l'« orientation client » des différents secteurs, c'est-à-dire la recherche de la satisfaction du client et de l'adaptation constante à ses besoins. Cette approche, qui passe de plus en plus par la construction de solutions intégrées, est relayée par la diffusion des technologies de l'information et de la communication (Tic) dans les services de marketing (logiciels de relation client, croissance des données mobilisées). Ces évolutions toucheront particulièrement les métiers intervenant dans le commerce de gros, secteur engagé dans le développement de services spécifiques (centrales d'achats, coopération commerciale, conseil, recyclage...) [22].

L'évolution de l'e-commerce et la diffusion des Tic dans le commerce de détail sont les deux sources les plus fortes et les plus rapides de bouleversement potentiel. L'e-commerce pourrait atteindre 20 % du commerce de détail en 2020 (sa part de marché était estimée à 4 % en 2010) [18, 14]. Le nombre de professionnels au contact direct du client devrait diminuer tandis que les activités de conception et de marketing, pour partie plus qualifiées, se développeraient. Parallèlement, dans la grande distribution, la diffusion des caisses automatiques et la généralisation possible des puces RFID (Radio Frequency IDentification (1)) devraient modifier le rôle et la place des caissiers [15].

(1) Cette technologie permet d'identifier un objet, d'en suivre le cheminement et d'en connaître les caractéristiques à distance grâce à une étiquette émettant des ondes radio, attachée ou incorporée à l'objet. La technologie RFID permet la lecture des étiquettes même sans ligne de vue directe et peut traverser de fines couches de matériaux (peinture, neige, etc.).

Les métiers de l'informatique

Le domaine professionnel de l'informatique et des télécommunications a fortement souffert des effets de la crise en 2009 : le nombre d'offres recueillies par Pôle emploi a chuté de 37 % entre 2008 et 2009, soit le double de ce qui a été observé tous métiers confondus (-18 %). En 2010, ce domaine professionnel a certes bénéficié de l'amorce de reprise, mais le rebond observé (+15 % contre +11 % tous métiers confondus) laisse subsister un écart de 27 % par rapport au niveau atteint en 2008.

Des familles professionnelles aux caractéristiques contrastées

Le domaine professionnel de l'informatique recouvre trois grandes familles professionnelles aux caractéristiques contrastées ([11] et tableau B).

Les employés et opérateurs de l'informatique, dont les effectifs tendent à s'éroder sur longue période, ont un poids assez faible (7 % des effectifs). Regroupant des opérateurs en informatique, des assistants d'exploitation et des assistants bureautiques, ils se composent encore en majorité de femmes (54 %), même si la part de celles-ci a très sensiblement diminué avec le temps (elles représentaient 85 % au début des années 1980). Relativement peu diplômés, les employés et opérateurs de l'informatique sont jeunes et bénéficient souvent d'un CDI. La part de ce type de contrat est cependant plus faible que dans les deux autres familles du domaine.

Les techniciens de l'informatique exercent leur activité dans des domaines très divers : études et développement, production, exploitation, maintenance, services aux utilisateurs, réseaux. En dépit d'une augmentation à la fin des années quatre-vingt-dix, comparés à ceux des ingénieurs, leurs effectifs ont peu progressé sur vingt-cinq ans. Ils représentent en 2010 un peu moins d'un tiers des effectifs. Bien que la part des plus de 50 ans ait crû sensiblement sur longue période, ils demeurent une profession assez jeune, où la part des femmes – très minoritaire – s'est même réduite au cours des vingt-cinq dernières années. Ils sont plus diplômés que d'autres familles de techniciens et bénéficient d'un accès fréquent à la formation continue, en particulier à des formations longues.

Les ingénieurs de l'informatique (analystes programmeurs, ingénieurs d'études ou de développement, chefs de projets) ont connu une augmentation considérable de leurs effectifs, passant d'environ 50 000 emplois au début des années quatre-vingt à près de 325 000 dans les années récentes. En dépit de tassements périodiques, ce n'est qu'avec la crise de 2008-2009 que cette progression quasi continue a marqué un véritable temps d'arrêt. Cette profession, plus encore que les deux autres familles professionnelles du domaine, est fortement concentrée en Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Il s'agit d'une

Tableau B • **Caractéristiques de l'emploi dans les métiers de l'informatique**

Indicateur	Employés et opérateurs	Techniciens	Ingénieurs	Domaine de l'informatique	Toutes familles professionnelles
Nombre d'actifs occupés en 2008-2010 (milliers)	37	172	325	534	26 597
Dont (en pourcentage) :					
Femmes.....	54	12	20	20	49
Jeunes de 15 à 29 ans.....	38	33	22	27	20
Seniors de 50 ans ou plus.....	18	15	14	15	24
Bac + 2 ou plus.....	36	51	86	71	30
Bac, BP ou équivalent.....	23	22	9	14	18
Titulaire d'un CAP ou BEP.....	14	13	2	6	24
Sans diplôme ou brevet.....	20	10	2	6	25
En cours d'étude.....	7	5	1	3	3
Contrats courts.....	20	10	2	6	11
CDI.....	80	90	98	94	75
Indépendants.....	-	-	-	-	11
Personnes à temps partiel.....	13	6	5	6	17
Part de sous-emploi.....	3	1	0	1	5
Travail plus de 40 h / semaine.....	15	22	70	51	32
Salaire mensuel médian à temps complet (euros)	1 400	1 750	2 800	2 350	1 625

Lecture : parmi les 37 000 employés et opérateurs, on compte 54 % de femmes et 18 % de personnes de 50 ans ou plus. 13 % déclarent être à temps partiel, et 3 % sont en situation de sous-emploi. Le salaire médian est de 1 400 euros pour ceux qui déclarent travailler à temps complet.

Concepts : emploi au sens du BIT ; nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009) ; effectifs en moyenne annuelle sur les années 2008 à 2010. Les personnes en situation de sous-emploi sont essentiellement des salariés à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour cela. Le salaire médian sépare la population en deux : 50 % gagnent plus, 50 % gagnent moins ; il s'agit du salaire mensuel déclaré par les personnes salariées enquêtées (hors apprentis et stagiaires), y compris les primes imputées au prorata du mois.

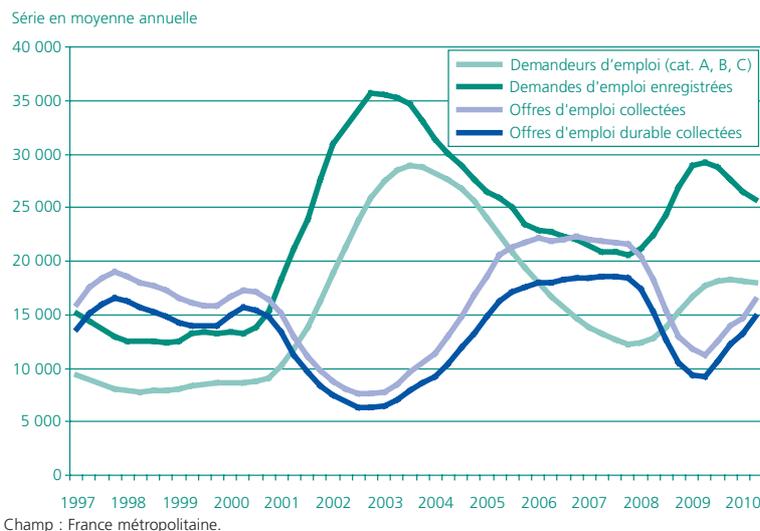
Champ : ménages ordinaires. France métropolitaine.

Source : enquêtes
Emploi 2008 à 2010,
Insee.

profession assez jeune et où la part des femmes (19 %) a peu progressé en vingt-cinq ans [11]. Le niveau de diplôme y est en outre très élevé : les deux tiers des salariés détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. Exercés en CDI, ces emplois impliquent une charge de travail importante : 70 % de ces ingénieurs déclarent travailler plus de 40 heures par semaine.

Au-delà des métiers exercés, une autre source d'hétérogénéité du domaine de l'informatique résulte de la diversité des tâches accomplies ainsi que des conditions de leur exercice [24]. À cet égard, les modalités de la gestion de l'emploi apparaissent fortement différenciées selon le statut de l'employeur : entreprises « utilisatrices », entreprises « productrices » (de matériels et de logiciels), sociétés de services d'ingénierie informatique (SSII) [23,24]. Ces deux derniers types d'employeurs emploient environ 22 % des employés et opérateurs, 27 % des techniciens et 45 % des ingénieurs de l'informatique [11].

Graphique A • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi, entrées à Pôle emploi (séries annuelles glissantes) et effectif de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C pour les ingénieurs de l'informatique



Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

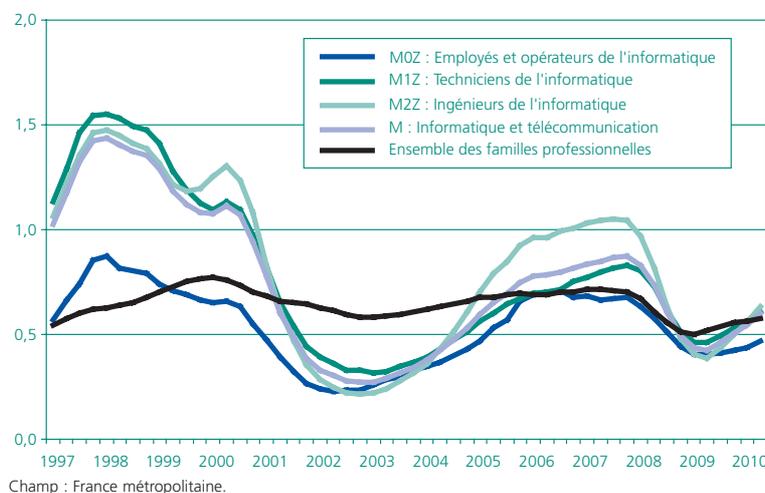
Des tensions qui fluctuent fortement selon la conjoncture

Les SSII s'adressent très fréquemment à Pôle emploi pour leurs recrutements [23]. L'évolution sur longue période des offres recueillies par Pôle emploi, bien que portant plus largement sur les métiers de l'informatique dans leur ensemble, fournit donc une bonne illustration des besoins de recrutement du secteur (graphique A). Dans ces métiers, les offres d'emploi connaissent des fluctuations selon la conjoncture beaucoup plus marquées que celles de l'ensemble des domaines professionnels. Les recrutements se réduisent fortement lors des périodes de ralentissement économique, puis se redressent rapidement dans les périodes favorables.

Les tensions, qui mesurent le déséquilibre entre les offres recueillies par Pôle emploi et les entrées à Pôle emploi de personnes recherchant un poste dans le domaine de l'informatique, sont également nettement plus fluctuantes que pour la moyenne des domaines professionnels. Elles apparaissent particulièrement accidentées dans le cas des ingénieurs de l'informatique (graphique B).

Le pic de l'indicateur de tension au tournant du millénaire résulte pour beaucoup de facteurs circonstanciels. Les besoins ponctuels importants liés à la transition de l'an 2000 et au passage à l'euro ont conduit les SSII à ouvrir massivement leurs portes aux jeunes diplômés, qu'ils soient issus ou non des filières de formation propres au domaine, ainsi qu'à des personnes expérimentées dans d'autres domaines [23, 26]. Après avoir fortement baissé entre 2000 et 2003 puis être reparties à la hausse jusqu'en 2008, sans retrouver toutefois les niveaux de la fin des années 90, les tensions ont connu une chute importante au cours de l'année 2008 avant de se redresser légèrement en 2010 et début 2011.

Graphique B • Indicateurs de tension dans les métiers de l'informatique



Source : données marché du travail, Dares-Pôle emploi ; traitement Dares.

- [1] OCDE (2011), « Persistance d'un haut niveau de chômage : quels risques ? Quelles politiques ? », *Perspectives économiques de l'OCDE*.
- [2] Minni C. (2011), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses* n° 065, août.
- [3] Amar M., Dalibard E., Debauche E. (2011), « La crise de 2008-2009 et ses suites : recul marqué de l'emploi et ralentissement des salaires, puis reprise en 2010 », *Emploi et salaires, Insee Références* édition 2011
- [4] Brun-Schammé A. (2011), « L'emploi à la mi-2011, un retour rapide des créations d'emploi en France », *Document de travail* n° 26, Coe – Rexecode, juillet.
- [5] Lezec F., Pons S., Bahu M., Fontaine M., Loquet J., Viney X. (2011), « La conjoncture de l'emploi et du chômage au 1^{er} trimestre 2011 : nette accélération de l'activité et poursuite des créations d'emploi dans le secteur marchand non agricole », *Dares Analyses* n° 056, juillet.
- [5bis] Barhoumi M., Pons S., Bahu M., Bayardin V., Fontaine M., Lezec F., Loquet J., Solard G., Viney X. (2011), « La conjoncture de l'emploi et du chômage au 2^e trimestre 2011 : stagnation de l'activité et ralentissement des créations d'emploi dans le secteur marchand non agricole », *Dares Analyses* n° 76, octobre.
- [6] Finot J. (2011), « L'intérim en 2010 : reprise du travail temporaire », *Dares Analyses* n° 052, juillet.
- [7] Zanda J.-L. (2011), « Le marché des recrutements : vers une reprise ? L'évolution des offres d'emploi recueillies par Pôle emploi de 2008 à 2010 », *Repères & Analyses* n° 24, Pôle emploi.
- [8] Liégey M. (2009), « L'ajustement de l'emploi dans la crise : la flexibilité sans la mobilité », *Note de veille* n° 156, Centre d'analyse stratégique.
- [9] Tabet N., Viney X. (2011), « Les tensions sur le marché du travail au 4^e trimestre 2010 » et « Les tensions sur le marché du travail au 1^{er} trimestre 2011 », *Dares Indicateurs* n° 021, mars et n° 043, juin.
- [10] Bessière S., Omalek L., Viney X., Klein T., Lainé F., Bonnet A., Zanda J.-L. (2011), « Les métiers en 2009 : seuls quelques emplois résistent à la dégradation du marché du travail », *Dares Analyses* n° 069, octobre.
- [11] Dares (2011), « Portraits statistiques des métiers 1982-2009 », juillet (http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/etudes_recherche-statistiques-de-76/statistiques,78/metiers-et-qualifications,83/portraits-statistiques-des-metiers,2052/).
- [12] Insee (2011), « La situation du commerce en 2010. Rapport établi pour la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation », *Document de travail* E2011/05, juin.
- [13] Bodier M., Vidalenc J., Bourieau P. (2011), « Travailler dans le commerce de détail ou l'artisanat commercial », *Insee Première* n° 1358, juin.
- [14] Apec, Observatoire prospectif des métiers du commerce (2011), *Les métiers du secteur du commerce de détail et de la distribution*, mars.
- [15] Askenazy P., Berry J.-B., Prunier-Poulmaire S. (2009), « Travail et salariés dans la grande distribution », *Bas salaires et qualité de l'emploi : l'exception française ?*, ENS Rue d'Ulm.
- [16] Meron M., Omalek L., Ulrich V. (2009), « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », France, portrait social - 2009, *Insee Références*.
- [17] Le Ru N. (2011), « Séries longues d'emploi par métier et par secteur d'activité à partir des enquêtes Emploi de l'Insee », *Document d'études* n° 158, Dares, mars.
- [18] Moati P. avec Jauneau P., Lourdel V. (2010), « Quel commerce pour demain ? La vision prospective des acteurs du secteur », *Cahier de recherche* n° 271, novembre, Crédoc.
- [19] Rapport du cabinet Dia-Mart (2009), *Le commerce du futur*, Pipame (pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques), DGCIIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services), novembre.
- [20] Kermadec de C. (2011), « Le commerce alimentaire spécialisé : déclin enrayé ? », *Insee Première* n° 1359, juin.
- [21] Solard G. (2011), « Le commerce de proximité », *Le commerce en France en 2010, Insee Références*.
- [22] Nefussi J. (2009), « Les services, levier du développement du commerce de gros », *Le commerce en France en 2008, Insee Références*.
- [23] Alexandre H. (2001), « Gestion prévisionnelle des emplois dans l'informatique », *Entre chômage et difficultés de recrutement : se souvenir pour prévoir*, La documentation française.
- [24] Apec (2005), *Les métiers de l'informatique. Des métiers en développement, un domaine à découvrir*, Les référentiels de métiers cadres, Apec, octobre.
- [25] Klein T., Ratier D. (2011), « L'impact des Tic sur les conditions de travail », Centre d'analyse stratégique et Direction générale du travail, à paraître.
- [26] Fondevur Y., Sauviat C. (2003), « Les services informatiques aux entreprises : un "marché de compétences" », *Formation emploi* n° 82.
- [27] Mordier B. (2009), « Les sociétés de service d'ingénierie informatique », *Insee Première* n° 1233, mai.